Droits Devant - Le livret des droits et démarches

Toute l'année

Obtenez le livret en le téléchargeant ici

// Pour qui ?

Tous les jeunes à partir de 15 ans bénéficiant d'un accompagnement éducatif

// Quoi ?

Le parcours Droits Devant, qu'est-ce que c'est ?

• Un livret qui permet aux professionnels de suivre les différentes étapes administratives et les démarches d'accès aux droits des jeunes dès 15 ans.
• La mise à disposition d'un coffre-fort numérique, pour que chaque jeune puisse garder en sa possession les documents qui le concerne, de manière sécurisée et pérenne.
• Un cycle d'ateliers destinés aux jeunes autour de 7 thématiques : identité et citoyenneté, santé, droits sociaux, scolarité formation et emploi, logement et vie quotidienne, mobilité et budget.
• Un espace game de l'autonomie pour clore ce cycle de manière ludique.

>> Télécharger le flyer Droits Devant ici

Le livret des droits et démarches, qu'est-ce que c'est ?

Ce livret a pour objet de lister les droits et démarches qui concernent les jeunes à partir de 15 ans.

Il aborde toutes les composantes de l'identité et de la citoyenneté pour permettre aux jeunes de les découvrir.
« Check list » ou carnet de suivi, il permet d'évoquer et de traiter les différentes démarches avec les jeunes.

Il constitue un support permettant la continuité et limitant les pertes d'informations possible durant les parcours.
Il est associé à la possibilité d'ouvrir un coffre fort numérique pour que les jeunes puissent regrouper les documents qui les concernent dans un même endroit.

Attention ! Il est important de ne pas y faire figurer de données confidentielles.

// Comment obtenir le livret ?

Pour obtenir des infos complémentaires, contactez : itineraires@le-prado.fr